



Accès dans un magasin refusé

Par **deder**, le **25/05/2010** à **00:54**

Bonjour,

Je me suis vu refuser l'accès à une superette à 18 h 50 alors que l'horaire de fermeture affiché était à 19 h. Le responsable est-il en tord ? Puis-je me retourner contre lui ? Si oui de quelle manière ?

Merci.